

C'est maintenant !

C'EST QUOI ? une subvention de l'Agence Nationale du Sport de 2 323 900€ gérée par la FFGym pour la FFGym et ses structures (club-Comités départementaux et régionaux) pour **des projets spécifiques à nos activités** (Cf. *info du dirigeant* « L'ANS » dans la rubrique « comité » du site internet du Comité régional)

COMMENT ? en formalisant un ou des projet(s) budgétisé(s) répondant aux axes 2021 sur la plateforme « **compte asso** » → <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>



Si vous aviez fait une demande en 2020 c'est également le moment de fournir **les bilans de vos actions** (Cf. dispositions spéciales 2020 sur la page d'accueil, actualité du 16.03.2021)



Il faudra fournir divers documents administratifs et notamment votre *projet associatif 2020-2024* le même que demandé dans l'opération **QualiClub**

QUAND ? Dès la semaine 14 (*ouverture de la plateforme « compte asso »*) **jusqu'au 7 mai 2021** pour un versement courant juillet

NOUVEAUTES

- ✓ une **équipe régionale d'accompagnateurs** formés à votre disposition pour vous conseiller et vous aider dans l'élaboration de vos projets
- ✓ des axes de financement avec une enveloppe propre pour des projets ponctuels pour la **relance des activités sportives** suite à la crise sanitaire

LES OUTILS retrouvez les en cliquant sur l'actualité vous concernant :

01.04.2021
Lancement campagne Projet Sportif Fédéral 2021
[LIRE LA SUITE](#)

sur votre espace **MONCLUB** |  puis sur la case



les **lettres de cadrage**, les **fiches techniques** pour chaque axe de financement, des outils d'aide à l'élaboration des **budgets** projet et du **projet associatif**, les **guides pratiques** pour l'utilisation de la plateforme « Compte asso » etc...



la **liste des accompagnateurs régionaux** vous a été envoyée par email le 29.03.2021 par Nadège MARTAIL-BOUYE